

## Unitex réaffirme son engagement en faveur du marquage d'origine

Fermement engagé, depuis 2010, dans le soutien au marquage d'origine obligatoire pour les produits textiles, le syndicat textile de la Région Rhône-Alpes Unitex s'empare du débat actuel sur la complexité de l'étiquetage pour réaffirmer sa position, aux côtés de l'ensemble de la profession textile française. Pour la 1<sup>re</sup> région textile de France, territoire d'implantation d'une filière allant de l'amont à l'aval, des mouliniers aux ennoblisseurs, emblématique de l'excellence industrielle et de l'innovation, leader dans la fabrication de composants pour l'habillement, l'ameublement et les marchés des textiles techniques, le

marquage d'origine garantit :  
 1 une information et une protection accrues de consommateurs exigeants quant à la traçabilité des produits mis sur le marché européen, quels que soient leur origine  
 2 une valorisation de l'industrie textile française, à l'origine des éléments entrant dans la composition des produits : du fil jusqu'aux opérations de finition (teinture, apprêt, impression).

Présentes sur l'ensemble des marchés d'application textiles, les entreprises conçoivent et produisent tissus, mailles, doublures (habillement, sports et loisirs, protection), bretelles, broderies, dentelles, rubans élastiques (lingerie), bas de

contention, tissus pour orthèses (médical...) qui sont ensuite confectionnés dans les pays signataires du partenariat Euromed, principalement en Tunisie et au Maroc.

Les exemples de coopérations réussies sont nombreux. Ils revêtent une signification particulière en raison de l'application de la règle d'origine non préférentielle imposant le marquage de la dernière ouvraison substantielle.

« Nous employons plus de 400 salariés en France et la confection des composants que nous fabriquons, ainsi que nos confrères des tissus larges, fait travailler plusieurs milliers de salariés en Tunisie et au Maroc. Cela nous permet d'obtenir des produits de qualité à des coûts compétitifs par rapport à l'Asie et avec une bien meilleure réactivité », explique ainsi Grégoire Giraud, PDG du Groupe Cheynet.

Ce processus garantit la qualité par :

- des composants et des process de fabrication « Made in France » (transformation de fils, tissage, tricotage, ennoblissement...) dans lesquels réside la valeur intrinsèque du produit
  - une production respectueuse des exigences environnementales
  - le respect des normes de protection sociale et de développement durable.
- Dans ce contexte, la proposition de la Commission Européenne du 13 février dernier, relative à la « Sécurité des produits et la surveillance du Marché » relance les travaux autour de l'obligation de l'identification d'origine de tous les produits mis sur le marché européen, quels qu'ils soient. Elle ouvre des perspectives de progrès pour les consommateurs, comme pour les industriels du textile français. ■

## Renouvellement du marché de l'habillement de la Police nationale

**L**e renouvellement du marché d'habillement de la police nationale a conduit à l'attribution par la Direction générale de la Police nationale du marché à l'entreprise Ineo, filiale du groupe GDF-Suez, associée à deux PME françaises : la Société des Productions Calaisiennes et Balsan employant près de 360 salariés en France.

Ce choix ne remet pas en cause la qualité et le savoir faire de l'offre portée par Armor Lux et ses cotraitants.

Cependant, sur le plan de la performance financière comme de la performance technique, la Direction générale de la Police nationale a estimé que l'offre de Cofely Ineo était la meilleure.

Sur le plan du contenu en fabrication française de l'offre retenue, rien ne permet de dire que l'offre de Cofely Ineo est moins favorable que celle du groupement Armor.

Néanmoins, dans un souci de solidarité et de préservation des savoir-faire de la filière textile française, Arnaud Montebourg a demandé à M. Gérard Mestrallet, PDG de GDF Suez, de bien vouloir étudier sans délai, dans l'exécution du marché qui vient d'être confié à sa filiale Cofely Ineo, toutes les voies et moyens, permettant de maintenir le maximum d'emplois en France et de confier aux PME-PMI du groupement Armor, une partie du chiffre d'affaires et des pièces à réaliser. ■